

Comité pédagogique secondaire

RENCONTRE DU 25 avril 2017

Salles A-B-C, centre administratif de Lévis

MEMBRES PRÉSENTS :

	AM	PM		AM	PM		AM	PM		AM	PM
Beaulieu, Jérôme	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Faguy, Jacques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nadeau, Lucie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sénéchal, Martine	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Bédard, Sonia	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Gagnon, Claire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ouellet, Marie-Ève	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Simard, Marie-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Boudreau, Cathy	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Labrecque, Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pellerin, Pascale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Smith, Marc-André	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Boulanger, Pierre	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Landry, Normand	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pelletier, Caroline	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sylvain, François	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Couture, Dany	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Lebel, Josée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pouliot, Éric	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Therrien, Isabelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Croteau, Jérôme	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Lévesque, France	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Proulx, Isabelle	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Turmel, Marie-Josée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Demers, Bernard	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Lévesque, Luc	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Roy, Marie-Josée	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Vachon, Isabelle	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Dionne, Denis	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>									

INVITÉS : Johanne Jalbert, Sophie Breton, Véronique Lapointe, Annie Martin Dallaire, Guylaine Giguère et Manon Robitaille, Simon Tremblay, Rémi Otis et Rémi Houde.

Compte rendu	SUIVI-RESPONSABLE(S)
<p>1. Accueil</p> <p>Mme Claire Gagnon souhaite la bienvenue à tous.</p>	
<p>2. Adoption de l'ordre du jour</p> <p>Ajout :</p> <p>Point 27 : Suivis critère 4 et 5 de français.</p> <p>L'ordre du jour est accepté tel que modifié par Mme Sonia Bédard.</p>	

<p>3. Approbation du compte rendu du 28 février 2017</p> <p>Suivis :</p> <p>Point 5 : Formation continue – Mme Claire Gagnon rappelle de bien informer les enseignants.</p> <p>Point 6 : Éducation financière – Ce point est à l’ordre du jour de la présente rencontre.</p> <p>Point 9 : Mesures d’adaptation – Le délai pour la transmission est le 4 mai.</p> <p>Point 15 : Rencontre du personnel de contact – Ce point est à l’ordre du jour de la présente rencontre.</p> <p>M. Éric Pouliot propose l’adoption de l’ordre du jour.</p>	
<p>4. Suivi École publique (tests Brisson Legris)</p> <p>Dans le cadre des travaux du comité de promotion de l’école publique, une proposition a été faite afin d’avoir des examens d’admission communs pour tous les programmes des écoles secondaires. Après consultation, les tests de la firme Brisson Legris ont été retenus.</p> <p>Après discussion avec la firme, quatre tests ont été choisis soit, trois tests et une production écrite (160 mots). Les trois tests sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ À propos de toi ▪ À propos des autres ▪ À propos de tes études <p>Ces tests ont pour but de découvrir le profil de l’élève. Par la suite, les résultats et le classement pour chaque élève sont acheminés à l’établissement concerné.</p> <p>Les quatre tests, au coût de 19,50 \$ par élève, correction comprise, sont assumés par les parents. Les coûts de la surveillance seront quant à eux, assurés par les écoles. Les lieux de passation des tests ainsi que les modalités de répartition des coûts sont à déterminer. Un suivi sera fait.</p> <p>Les dates retenues pour la passation des tests sont les 14 et 21 octobre 2017.</p>	
<p>5. Fusion jeunesse</p> <p>M. Simon Tremblay est accompagné par M. Roy. L’organisme Fusion jeunesse vise à encourager la persévérance scolaire par le biais de projets impliquant des stagiaires universitaires. Un document explicatif est mis à la disposition des directions. Les projets débutent habituellement vers le mois d’octobre et se terminent vers le mois de mai. M. Tremblay parle des projets disponibles pour les écoles secondaires. L’organisme assume jusqu’à 50 % des coûts et le coût de chaque projet est d’environ 3000 \$. Les établissements ont jusqu’au 25 mai pour faire une demande de projet. Le lien d’inscription sera acheminé aux directions par courriel.</p>	

<p>6. Concours du mois de la culture</p> <p>Mme Jalbert annonce le thème choisi pour le mois de la culture : On carbure à la culture. Les élèves inscrits remplissent un questionnaire chaque semaine pendant 4 semaines. Par la suite, un tirage de chèques cadeaux sera fait pour les participants. De plus, le MEES a remis une allocation qui servira à financer des activités pour l'ensemble des secteurs.</p>	
<p>7. Opération- classement-état de situation</p> <p>Mme Sénéchal informe les directions qu'il y aura ouverture d'une classe à effectif réduit accès-FPTA/FPTA à l'Esle ainsi que l'ouverture d'une classe CPC dont l'endroit est à confirmer.</p>	
<p>8. Plan d'intervention-suivi au rapport du vérificateur</p> <p>Mme Sénéchal indique aux membres que le vérificateur a fait état de plusieurs erreurs lors de la dernière vérification relative aux plans d'intervention (PI). Elle mentionne que le moment est venu de procéder à la vérification des plans d'intervention. On doit s'assurer que chaque plan d'intervention est conforme et qu'il est nécessaire. Lorsque le PI n'est plus actif, il est important d'apporter la correction dans GPI. Mme Gagnon aimerait que les directions apportent une rigueur avant la fin de l'année scolaire pour procéder aux vérifications qui s'imposent.</p>	
<p>9. Tables des psychologues – Comité anxiété</p> <p>Mmes Sophie Breton et Véronique Lapointe présentent un document PowerPoint en lien avec l'état des travaux du comité anxiété. Comme une bonne proportion de nos jeunes sont touchés par l'anxiété (5,8 % et 17,5 %), ces deux intervenantes présentent brièvement le contenu de formations qui seront bientôt offertes.</p>	
<p>10. Suivi au comité des règles de conduite</p> <p>M. Rémi Houde fait un bref retour au but 4 de la planification stratégique. Puis, il présente les résultats du sondage effectué en réseau demandé par le comité sur les règles de conduite. Entre autres, on constate qu'il y a présentement 5 écoles qui n'ont pas adopté les règles CSDN. Un atelier sera proposé à la prochaine rencontre afin de déterminer les indicateurs de suivi pour le déploiement des pratiques identifiées dans le cadre de la planification stratégique.</p>	

<p>11. Éducation financière</p> <p>Mme Nicole Labrecque a transmis un courriel aux directions en lien avec le cours Monde contemporain qui doit être offert aux élèves en septembre 2017.</p> <p>M. Jimmy Grenier assistera à une formation au cours des prochaines semaines et assurera un suivi.</p> <p>Mme Labrecque ajoute ce point : Éducation à la sexualité</p> <p>À la suite d'une rencontre avec le MEES, Mme Labrecque annonce que l'implantation du programme n'aura pas lieu avant septembre 2018.</p> <p>De plus, elle souhaiterait mettre en place des écoles pilotes pour l'implantation de ce cours. Il y aura possibilité d'obtenir du MEES une allocation de 2000 \$ par école. Elle invite les directions d'écoles intéressées au projet pilote à communiquer avec elle.</p>	
<p>12. Distribution des C.O.</p> <p>Mme Labrecque travaille présentement avec les conseillers en orientation (C.O.) sur une meilleure définition de leur rôle et responsabilités. Une rencontre a eu lieu avec Mme Andrée-Anne Goudreault, conseillère en gestion du personnel aux Services des ressources humaines, pour discuter de la répartition des postes de conseillers en orientation. À moins d'un changement dans le nombre de postes offerts, aucune nouvelle répartition n'est à prévoir.</p>	
<p>13. Soutien aux projets</p> <p>Mme Labrecque informe les directions que leur collaboration au projet des critères 4 et 5 en français a donné d'excellents résultats. Elle souhaiterait pouvoir bénéficier du même soutien en mathématiques puisqu'il y aura des changements de pratique importants à faire au cours des prochaines années.</p>	
<p>14. Horaire d'examens de juin</p> <p>Mme Labrecque informe les directions que M. François Sylvain souhaite un déplacement de l'examen d'histoire de 3^e secondaire en raison des conflits d'horaire d'examens. Elle rappelle que ce sont les enseignants d'histoire qui ont choisi ces dates à la suite d'une consultation.</p> <p>Après discussion, la date demeure inchangée.</p>	

<p>15. Collecte de besoins</p> <p>Le 2 juin prochain, une rencontre d'une durée d'une heure se tiendra avec les enseignants et les conseillers pédagogiques afin de recueillir les besoins en formation. Ces rencontres auront lieu selon l'horaire inscrit dans l'info mémo. La présence des directions est fortement souhaitée.</p> <p>Mme Labrecque présente ensuite un formulaire Google concernant les besoins-écoles qui doit être rempli avant le 31 mai.</p>	
<p>16. Cours d'été juin 2017</p> <p>Mme Labrecque présente les documents concernant les cours d'été.</p> <p>Nouveauté : Toutes les inscriptions pour les reprises d'examens se feront en ligne seulement. M. Marc-André Smith suggère qu'une vidéo soit créée pour les parents.</p>	
<p>17. Rencontre du personnel de contact</p> <p>M. Pierre Boulanger interroge les directions sur leur participation à cette activité. Les écoles secondaires Pamphile-Le May et de l'Horizon seront absentes.</p>	
<p>18. Rencontre de parents des élèves acceptés au CÉAN 17-18</p> <p>Les rencontres de parents auront lieu les 19-20 et 21 juin.</p>	
<p>19. Frais chargés aux parents</p> <p>Mme Guylaine Giguère, secrétaire générale, présente un document PowerPoint qui résume l'état du dossier du recours collectif. Elle rappelle aux directions qu'il est important de conserver tout ce qui est lié aux frais chargés aux parents, et ce, depuis l'année scolaire 2008-2009. Le procureur associé à la CSDN recommande que la commission scolaire procède à des audits, des listes de matériel scolaire, des sorties et des activités éducatives. Les directions informent Mme Giguère que c'est difficilement réalisable au secondaire avec ce qui peut être facultatif ou pas. Elle présente un document aide-mémoire aux directions avec un résumé des frais qui peuvent ou non être chargés aux parents. Elle demande aux directions de transmettre cet outil au personnel enseignant. M. Pierre Boulanger aimerait qu'il y ait dans le document une partie pour les frais de remboursement pour les élèves qui changent de programme. Mme Giguère demeure disponible pour répondre aux questions.</p>	

<p>20. Rapports d'incidents en assurance de dommage</p> <p>Mme Giguère présente un document PowerPoint sur les rapports d'incidents à la CSDN. Elle explique aux directions que les rapports reçus manquent d'information et elle leur demande de préciser notamment si les lieux étaient bien entretenus et si la surveillance était adéquate afin de déterminer s'il y a eu négligence de l'école. Les demandes appartiennent à l'assureur. Mme Giguère rappelle aux directions de ne pas envoyer de rapport d'incident lorsqu'il s'agit d'une blessure mineure qui ne génèrera pas de réclamation (égratignure, petite coupure, etc.). Ils doivent quand même être remplis et conservés à l'école. Il est important de transmettre le rapport lorsqu'il y a une blessure majeure, apparence de négligence ou faute et lorsque la blessure est située en haut des épaules. Il faut que l'événement soit générateur de dommages et qu'il y ait une possible réclamation monétaire. Elle rappelle aux directions la procédure de transmission du rapport d'incident. Un rappel sera fait aux secrétaires d'écoles et aux services de garde relativement à cette dernière.</p>	
<p>21. Analyse fonctionnelle du comportement</p> <p>Mme Sénéchal présente aux membres Mme Annie Dallaire Martin, psychoéducatrice, qui exposera la résultante des travaux encourus dans l'élaboration du continuum en lien avec l'analyse fonctionnelle du comportement. Elle présente les 4 étapes d'une trajectoire qui assure une grande rigueur des interventions efficaces à mettre en place afin de favoriser l'émergence de comportements positifs. Il est mentionné que les enseignants doivent modifier certaines pratiques, connaître les outils disponibles et que tout part d'eux.</p>	
<p>22. Paramètre de distribution des professionnels</p> <p>Mme Martine Sénéchal rappelle la formation d'un comité, il y a deux ans. De nombreux scénarios avaient été expérimentés par les membres de ce comité. Il est proposé de reconduire les paramètres existants, en prenant pour acquis l'ajout de deux psychologues et un orthophoniste en 2016-2017. À la suite de la demande des directions du primaire, le rôle-conseil n'a pas été pris en compte dans le scénario proposé pour l'an prochain. À cet égard, quelques directions mentionnent leur désaccord avec la décision d'abolir le rôle-conseil dans les réseaux.</p> <p>Au terme des discussions, il est convenu d'abolir les rôles-conseils en psychologie pour 2017-2018 et de repenser à la forme que celui-ci pourrait prendre pour favoriser le développement en 2018-2019.</p> <p>Les directions expriment également leur difficulté à se prononcer en l'absence de tableaux qui illustrent l'application des paramètres proposés. Mme Sonia Bédard propose la reconduction des paramètres de distribution des psychologues / psychoéducateurs pour une seule année (2017-2018) et qu'un comité soit formé en 2017-2018 pour établir une nouvelle proposition. Les directions votent majoritairement pour / 3 directions s'abstiennent.</p> <p>Au niveau de l'orthopédagogie, on demande aux services éducatifs de fournir aux directions les tableaux des écoles lorsqu'on applique les trois scénarios suivants et de les soumettre à un sondage :</p>	

Scénario 1 : statu quo

Scénario 2 : proposition de Monsieur Sylvain

- o 55 % pour le secondaire 1 et 2
- o 15 à 35 % pour le secondaire 3 → Bonifier de 20 %
- o 7,5 % pour le secondaire 4 et 5
- o 2,5 % prise en compte de l'îlot
- o 13 à 0 % prise en compte des élèves intégrés en classe régulière code 12 de 1re à 5e secondaire. Indice de 4 et plus.
- o 3,5 à 0 % Indice de seuil de faible revenu (SFR) (Partage de l'allocation entre ces écoles au prorata de la clientèle X SFR X poids clientèle) Retrancher ces 20 %
- o 3,5 à 0 % Indice de milieu socio-économique (IMSE) (Partage de l'allocation entre ces écoles au prorata de la clientèle X SFR). Indice de 4 et plus.

Scénario 3 : proposition de Monsieur Demers :

- o 55 % pour le secondaire 1 et 2
- o 15 à 25 % pour le secondaire 3 → Bonifier de 10 %
- o 7,5 % pour le secondaire 4 et 5
- o 2,5 % prise en compte de l'îlot

- o 13 à 10 % prise en compte des élèves intégrés en classe régulière code 12 de 1re à 5e secondaire. Indice de 4 et plus.
- o 3,5 à 0 % Indice de seuil de faible revenu (SFR) (Partage de l'allocation entre ces écoles au prorata de la clientèle X SFR X poids clientèle) Retrancher ces 10 %
- o 3,5 à 0 % Indice de milieu socio-économique (IMSE) (Partage de l'allocation entre ces écoles au prorata de la clientèle X SFR). Indice de 4 et plus.

23. Situations préoccupantes – DPJ

Mme Sénéchal constate qu'il y a beaucoup de situations préoccupantes. Elle demande aux directions d'envoyer par courriel des détails des situations vécues à leur école.

<p>24. Vêtements de sport CSDN pour les compétitions régionales</p> <p>Lorsque nos élèves participent à des tournois régionaux, il serait intéressant qu'ils portent les couleurs de la CSDN. Cette pratique est courante dans plusieurs autres commissions scolaires. Les compétiteurs arrivent fièrement avec leurs couleurs et les élèves de la CSDN quant à eux, arrivent disparates. Mme Labrecque propose qu'il y ait une fondation pour les gilets. Elle propose aussi de s'occuper de la soumission.</p>	
<p>25. Point récurrent – Suivi CCC</p> <p>Ce point est reporté au prochain CPS.</p>	Reporté au prochain CPS
<p>26. Suivi comité SRH</p> <p>Mme Manon Robitaille dépose aux directions la lettre traitant des exigences pour les profils et les concentrations sport avec les modifications apportées à la suite des commentaires formulés. Elle remercie les directions qui étaient présentes au comité. Une discussion a lieu sur le sujet. Les directions approuvent unanimement la version corrigée.</p> <p>Battement : coûterait 60 000 \$ de plus. Beaucoup d'enseignants se plaignent qu'ils n'ont pas les 10 minutes de battement de payer et ne veulent donc pas aller faire la suppléance. Mme Robitaille propose le statu quo. Les directions sont en accord. Elle informe que les autres commissions scolaires ne paient pas le temps de battement dans les écoles secondaires.</p>	
<p>27. Suivi des critères 4 et 5 de Français</p> <p>Le projet sur les critères 4 et 5 est issu d'une demande de la Direction générale. Mme Sandra Roy-Mercier et Mme Élise Litalien présentent ce qui a été fait, cette année, avec les enseignants de la 1re et de la 4e secondaire. Pour l'année 2017-2018, elles travailleront également avec ces enseignants, mais ajouteront les enseignants de la 2e secondaire.</p> <p>Le 14 juin 2017, en après-midi, se tiendra une rencontre pour faire le bilan avec les enseignantes. Elles souhaitent la présence de quelques directions.</p>	

Fin de l'assemblée à 17 h 30

Marie-Andrée Gagné, secrétaire de gestion
 Services éducatifs
 25-04-2017